

03.04.2021

# Décision de la ministre, Madame Frédérique Vidal, sur les « Evolutive Learning Factories » et les Droits de scolarité

Communication de Jean-Marie Vigroux (Bo174), Président, à l'ensemble des sociétaires

Chère camarade, cher camarade,

Nous venons d'apprendre que Madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a décidé de ne pas augmenter les frais de scolarité pour les élèves des Arts et Métiers à la rentrée 2021.

La Soce prend acte de cette décision qui est en ligne avec la position prise par le comité et que j'avais tenue lors du conseil d'administration de l'École le 25 mars 2021 (voir ma communication du 27 mars et l'AgorAM du 1er avril)

Ceci ne doit pas remettre en cause le projet des « Evolutive Learning Factories » (E.L.F.) dont l'École a besoin pour faire évoluer son offre pédagogique et former les ingénieurs qui feront l'industrie de demain. Nous devons, avec tous les acteurs de la communauté Arts et Métiers, continuer de travailler à la mise en œuvre de ce projet tant sur le plan financier qu'organisationnel.

Comme je l'ai rappelé à maintes reprises, j'ai œuvré depuis mon élection à l'établissement de relations constructives entre l'École, les élèves et la Soce. **Nous devons rester fidèles à notre stratégie de soutien aux élèves et d'accompagnement de l'École.** C'est en maintenant cette ligne de dialogue et d'exigence avec tous que nous pourrons apporter notre contribution au rayonnement des Arts et Métiers. La Soce saura répondre présent et prendre toutes ses responsabilités.

Je voulais partager la nouvelle de cette décision avec vous toutes et tous car je sais que la situation de ces derniers jours avait créé une vive émotion parmi les archis. Vous pouvez être sûrs de mon engagement total pour les prochaines étapes dont je vous tiendrai informés.

Unir pour agir, Fiers d'être Gadzarts !

**Jean-Marie Vigroux (Bo174)**

Président